

élus :

.....23.....

Conseillers en

fonction :

.....23.....

Conseillers

présents :

.....17.....

+ 4 procurations de vote

COMMUNE DE LAMPERTHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 10 avril 2024

Sous la présidence de Murielle FABRE, Maire

Point 4 : Budget Primitif 2024

Le Conseil municipal, appelé à statuer sur le Budget Primitif 2024 présenté par le Maire,
Après en avoir délibéré,

DECIDE d'arrêter le Budget Primitif 2024 aux montants ci-dessous :

En fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement : 3 798 000 €

Recettes de fonctionnement : 3 798 000 €

En investissement :

Dépenses d'investissement : 1 681 000 €

Recettes d'investissement : 1 681 000 €

Soit un budget total de :

Dépenses de fonctionnement et d'investissement de : 5 479 000 €

Recettes totales de fonctionnement et d'investissement de : 5 479 000 €

AUTORISE le Maire :

- A gérer l'encours de la dette communale,
- A passer, à cet effet, les actes nécessaires,
- A procéder aux virements de crédits d'articles à articles et de chapitre à chapitre dans la section de fonctionnement et dans la section d'investissement.

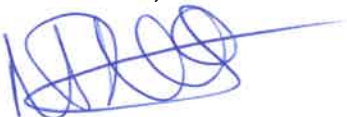
AUTORISE le Maire à procéder pour l'exercice 2024 à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections, sous réserve que ces mouvements de crédits n'entraînent pas une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre, et de signer les décisions et documents utiles pour les transmettre au représentant de l'Etat, et les notifier au comptable assignataire pour mise en œuvre.

ADOpte A L'UNANIMITE

1 CONTRE (Didier BOLLENBACH)

Pour extrait certifié conforme
Lampertheim, le 10 avril 2024

Nathalie TROG,



Secrétaire de séance



Murielle FABRE,



Maire de Lampertheim